

## Frais de l'assurance Vie : Gan Performance Retraite

Afin de renforcer la transparence des frais sur ces contrats, Groupama Gan Vie s'engage à mettre à jour annuellement les informations ci-dessous  
Dernière mise à jour le 01 septembre 2023

### Remarques introductives

- Les frais de gestion du contrat correspondent à des frais prélevés directement par l'assureur sur l'encours en Unité de Compte ou en Euros. Peuvent s'y ajouter des frais selon le mode de gestion retenu.
- Les frais de gestion des Unités de Compte correspondent aux frais prélevés par les sociétés de gestion et se répercutent sur la performance de celles-ci. Les rétrocessions de commissions correspondent à la part rétrocedée à l'assureur au titre de la distribution des Unités de Compte.
- Les frais de gestion des fonds ont été calculés sur la base d'une **moyenne** des frais de l'univers d'investissement disponible. Il s'agit donc d'une **moyenne** et la valeur exacte dépendra des Unités de Compte constituant l'encours du client.

	Gan Performance Retraite
Montant minimal de versement	50 €/mois ou 300 € en versement libre
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	4 €/an

Frais annuels	
<b>Frais de gestion du contrat</b>	
Frais des supports fonds euros	0,60%
Frais des supports unités de compte	0,96%
Gestion à horizon	-

Frais de gestion des unités de compte	
<b>1/Gestion libre</b>	
Fonds actions (moyenne)	1,83%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,93%
Fonds obligations (moyenne)	1,09%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,64%
Fonds immobilier (moyenne)	1,86%
dont taux de rétrocessions de commissions	1,00%
Fonds diversifiés (moyenne)	1,36%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,79%
<b>2/ Mode de gestion pilotée ou standardisée</b>	
Gestion à horizon	1,81%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,97%

Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	4€ (frais associatifs annuels)
Frais proportionnels	-

Frais ponctuels par opération (taux maximal)	
Frais sur versement	4,50%
Frais de changement de modes de gestion (en % ou €)	-
Frais d'arbitrage proportionnel ou forfaitaires	-
Frais d'arbitrage - nombre d'arbitrages gratuits par an	-
Frais de transferts sortant vers un autre produit	-
Frais sur les versements de rente	3,00%
Frais de rachat	-

Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances - Société anonyme au capital de 193 107 400 euros - RCS Paris 542 063 797 - APE : 6512Z.

Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris - Tél. : 01 70 94 20 00 – www.gan.fr

Direction Réclamations Clients - Gan Assurances - 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – Email : [reclamation@gan.fr](mailto:reclamation@gan.fr).

Gan Assurances distribue les produits de Groupama Gan Vie.

Groupama Gan Vie

Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros – RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z.

Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris

Entreprises régies par le Code des assurances.

